

L'hon. M. Drew: Heureusement, monsieur le président, pour le cas où certains vis-à-vis ne pourraient m'entendre, je puis établir ma thèse sans avoir à me presser. Si, à un moment donné, ils croient ne pouvoir m'entendre, je ferai les pauses nécessaires.

M. Dickey: La pause qui rafraîchit.

Le très hon. M. Gardiner: Vous empêchez tous les autres de prendre la parole.

L'hon. M. Rowe: Vous n'avez pas fait si mal: vous avez décrété la clôture.

L'hon. M. Drew: Le ministre de l'Agriculture, le spécialiste du hansard,...

Le très hon. M. Gardiner: Il sera au hansard longtemps après qu'on vous aura oublié.

L'hon. M. Drew: ...vient de dire quelque chose qui, cette fois, ne sera pas corrigé bien sûr. Il dit que j'empêche les autres députés de participer au débat. Mais je n'empêche personne de prendre part au débat.

Le très hon. M. Gardiner: Plus longtemps vous parlerez, moins de députés pourront prendre la parole.

L'hon. M. Drew: Je suis convaincu que le ministre du Commerce saura convaincre le premier ministre de retirer la guillotine et de permettre à la Chambre de poursuivre le débat sur la motion très à propos dont elle est saisie.

M. Hees: Ils ne parlent pas beaucoup.

L'hon. M. Drew: De toute façon, demain, avant la chute du couperet, ceux qui désirent exprimer leurs opinions auront l'occasion de le faire et, évidemment, je compte alors entendre le premier ministre. Je ne voudrais nullement suivre une ligne de conduite qui nous priverait de cette occasion.

Le très hon. M. Gardiner: C'est exactement ce que vous menacez de faire, perdre le temps.

L'hon. M. Drew: Non, monsieur le président. Malgré ma répugnance à le faire, je ne puis m'empêcher de prendre note que le ministre de l'Agriculture dit que je cherche à arrêter le débat. Qui a présenté la motion de clôture? Je crois qu'il a dû rêver.

Le très hon. M. Gardiner: C'est vous qui l'avez présentée jeudi dernier.

M. Hees: Il n'était pas à la Chambre.

Le très hon. M. Gardiner: Oui, j'ai voté à toutes ces occasions.

M. Fulton: En 1917.

L'hon. M. Drew: Il n'y a pas eu de motion de clôture, et tous les membres du Gouvernement ont eu et ont encore parfaitement

l'avantage d'exposer leurs points de vue dans un débat méthodique sur ce sujet.

L'hon. M. Rowe: Pas maintenant.

L'hon. M. Drew: Et j'espère que le ministre de l'Agriculture profitera de l'occasion qui se présentera peut-être ce soir pour persuader le ministre du Commerce de lui permettre de nous dire au juste pourquoi il tenait tant à cette méthode nouvelle et étrange.

Le très hon. M. Gardiner: Je vous dirai une foule d'autres choses si je me lève.

L'hon. M. Drew: Eh bien, monsieur le président, chacun de nous sait que le ministre parlerait d'un tas d'autres choses car il ne parle jamais de ce qui est à l'ordre du jour quand il lui arrive de prendre la parole.

L'hon. M. Pickersgill: Voilà un bel exemple de la paille et de la poutre.

Le très hon. M. Gardiner: Je respecte habituellement le Règlement, en tout cas.

L'hon. M. Rowe: Vous respectez le Règlement mais vous ne réglez rien.

L'hon. M. Drew: Laissons au hansard le soin de le prouver. Mais ce qui serait intéressant, ce serait d'entendre le ministre de l'Agriculture nous expliquer exactement pourquoi il pense que le Gouvernement devrait transférer des fonds qui devraient être alloués à une société de la Couronne constituée pour construire un pipe-line nord ontarien...

Le très hon. M. Gardiner: Dites nous donc pourquoi il ne devrait pas le faire puisque c'est vous qui avez la parole.

L'hon. M. Drew: ...à la *Trans-Canada Pipe Lines* pour la construction du segment occidental de ce pipe-line. J'aimerais que le ministre de l'Agriculture se lève et nous explique comment il fait cadrer cela avec le refus du Gouvernement de dépenser les sommes nécessaires à la construction du barrage sur le bras sud de la rivière Saskatchewan pour aider quelque peu sa propre province.

Le ministre de l'Agriculture a fait miroiter cette promesse devant les yeux des électeurs de la Saskatchewan au cours de plusieurs élections, mais il n'est pas parvenu à obliger le Gouvernement à adopter son idée comme le ministre du Commerce a réussi à faire adopter la sienne.

Une voix: Il est moins fort qu'il l'a été.

L'hon. M. Drew: Il en est parmi nous qui, n'habitant pas la Saskatchewan, n'en sont pas moins convaincus qu'il y a beau temps qu'on aurait dû réaliser le barrage du bras sud de la Saskatchewan et l'entreprise d'irrigation connexe.